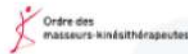




FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Obtenez votre carte professionnelle ordinale en ligne !

[Obtenir ma carte professionnelle ordinale](#)

© OMK 2019 - Tous droits réservés | Mentions légales | CGU

[Besoin d'aide ?](#)

Comment ça marche ?



Identifiez-vous,

identifiez-vous à l'aide de votre adresse e-mail déclarée* auprès de l'Ordre.

* Si elle n'est pas déclarée d'adresse e-mail ou elle n'est pas à jour



Importez votre photo,

importez votre photo afin qu'elle figure sur votre carte professionnelle.



et téléchargez votre carte !

Votre carte vous est envoyée par mail, à vous de la télécharger ou de l'imprimer.



Votre carte professionnelle ordinale (CPO) est disponible en version numérique

L'application pour télécharger votre CPO fonctionne sur les ordinateurs, smartphones et tablettes. Vous pourrez ensuite enregistrer votre carte et la présenter directement sur smartphone, ou l'imprimer si vous préférez un support papier.

[Obtenir ma carte professionnelle ordinale](#)

Attention : la carte professionnelle ordinale ne peut vous être envoyée que sur une adresse e-mail, professionnelle ou personnelle, déclarée au tableau. Si vos coordonnées ne sont pas à jour, rapprochez-vous de votre [conseil départemental](#). Une fois votre adresse e-mail enregistrée, il vous faudra patienter une journée pour que le système se mette à jour.



Note :

pour retirer [les masques réservés aux professionnels de santé dans les officines](#), vous pouvez utiliser votre Carte Professionnel de Santé (CPS).



Facebook Twitter LinkedIn